PRESENTATION DES DISPOSITIFS 2023



Présentation de l'association

Les 4 pôles de compétences de l'AFAPCA :



Accompagnement à la mobilité





Dispositif RESPIR

REseau de **S**oins et de **P**ratiques pour une **I**nsertion **R**éussie:

Accompagnement
Psychologique - Ostéopathique
Diététique - Socio Esthétique
Pratiques Alternatives
Complémentaires

Dispositif Cantal'Mouv:

Plateforme de mobilité

Auto Ecole Solidaire

Dispositif DEFI Cantal:

Développement par l'Emploi et la Formation pour l'Insertion - Cantal

Accompagnement des contrats aidés PEC et CDDI

Clauses Sociales d'Insertion

Accompagnement
des donneurs d'ordre
des entreprises
des partenaires de l'emploi

Prescription en ligne





Se connecter au site : https://gestion.afapca.fr/

Entrer l'identifiant : afapca-prescripteur

Entrer le mot de passe : Prescription@15



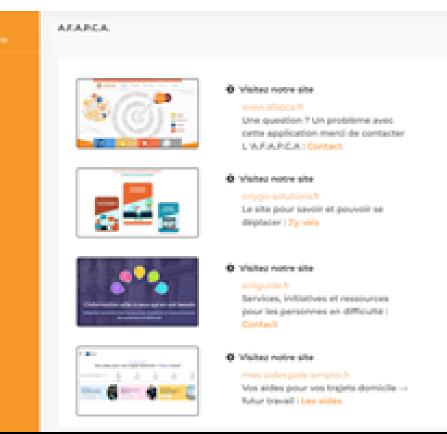


Cliquer sur Prescription en ligne

Choisir l'orientation,

Identifier les besoins

Remplir les informations prescripteur





Visited notre site
 Trouved votre kindraire avec
 Auvergne Hobilité: Engage



Aide à la mobilité à destination des publics fragiles : Carage Solidaire



dona fathrque social gour fr Donnez de la visibilité offre d'insertion i Done



Visitez notre site

Loggement, transport, gande d'enfant i Form'solt



Saisir les informations concernant le bénéficiaire

Saisir les informations concernant la situation du bénéficiaire

Cocher les cases des mentions légales Cliquer sur valider la demande

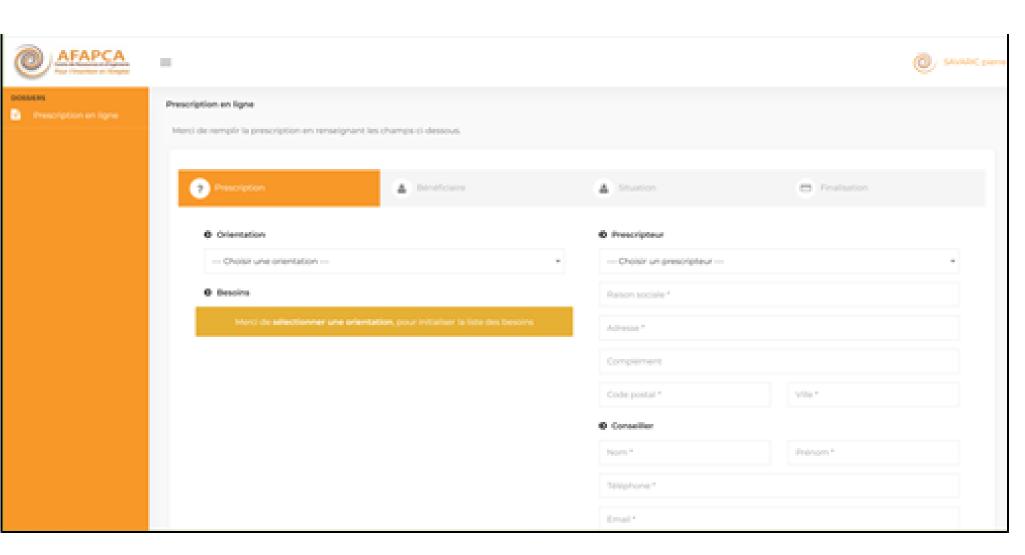


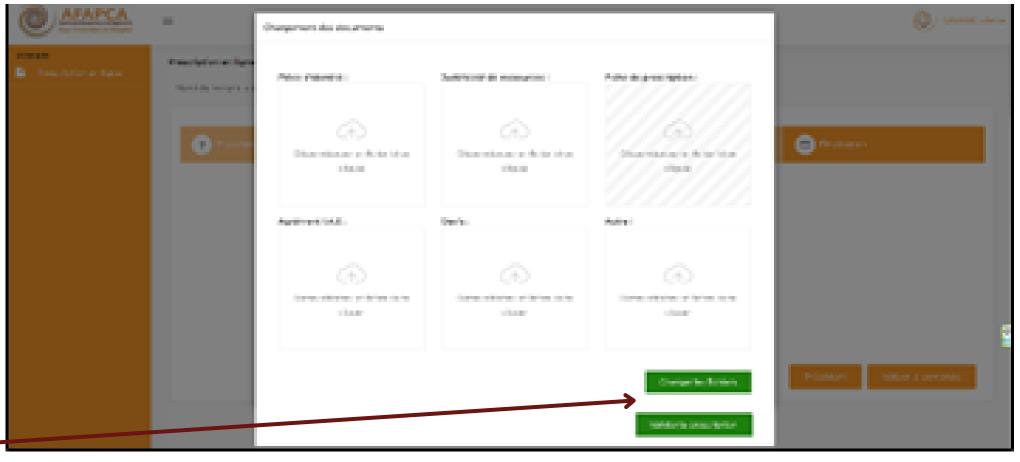
Insérer les pièces jointes



Cliquer sur charger les pièces

Valider la prescription







Remobilisation sociale & action de santé

Dispositif RESPIR - REseau de Soins et de Pratiques pour une Insertion Reussie

<u>L'accompagnement a pour objectif :</u>

De permettre le développement de l'autonomie, l'aptitude à entreprendre une démarche d'insertion professionnelle ou s'impliquer dans des activités sociales, éducatives ou culturelles.

De débloquer une situation de difficulté corporelle et/ou psychologique

De préconiser des actions individuelles pour optimiser le parcours d'insertion



La levée des freins personnels, sociaux, socioprofessionnels --> insertion socioprofessionnelle

D'orienter, si nécessaire, la personne vers des soins de droit commun







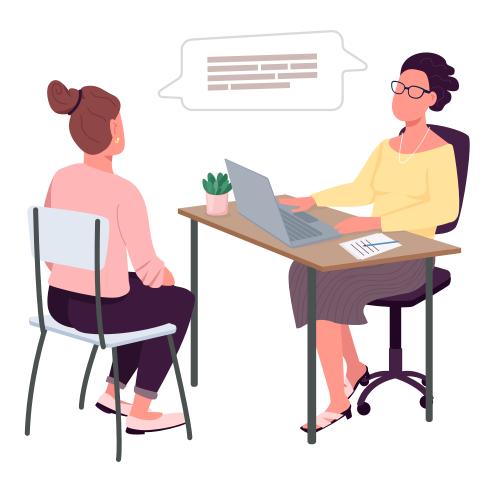


Présentation du dispositif

Le public visé

Il peut s'agir:

- de demandeurs d'emploi,
- de personnes intégrées en SIAE,
- de personnes sans emploi bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA),
- de bénéficiaires de minimas sociaux (ASS, etc.),
- de jeunes de 16 ans à 25 ans, suivis par les Missions Locales et autres structures d'insertion,
- de personnes reconnues travailleurs handicapés suivies par Cap emploi,
- de personnes orientées par la MDPH,
- de personnes sans aucunes ressources.



Concernant les bénéficiaires qui ont un handicap du type déficience auditive et/ou de langage et/ou visuelle, ils devront être accompagnés soit de leurs référents pour faire l'interface si nécessaire, soit d'un traducteur/interprète, soit d'un signeur en Langue des Signes Française.



Consultations Psychologiques

Pour les territoires de Aurillac - Mauriac - Saint Flour :

Nathalie CHAUVET

Consultations:

- Aurillac, cabinet libéral de l'intervenante : 38 bis, avenue des Pupilles de la Nation 15000 AURILLAC
- Mauriac : soit à la MSD de Mauriac, soit au cabinet libéral : 23, avenue de Clermont 15200 MAURIAC
- Saint Flour: MSD de St Flour
- Murat: MSD de Murat

Consultations Socio Esthétique Aurillac

Pour le territoire d'Aurillac:

Mme Cécile RICARD

AFAPCA - 10 place du champ de foire - 15000 Aurillac

Pour le territoire de St Flour:

Stéphanie Rieutord

Résidence notre dame - 32 rue du collège - 15100 Saint Flour

Consultations Ostéopathiques

Pour les territoires de Mauriac & Aurillac:

Stéphane DRACON

Consultations au sein du cabinet libéral de l'intervenant :

- Mauriac: 23, avenue de Clermont- 15200 MAURIAC
- Aurillac: 24 rue Paul Doumer 15000 AURILLAC

Pour le territoire de St Flour:

Valérie CHALIER

Consultations au sein du cabinet libéral de l'intervenante :

Nozerolles 15500 St Mary Le plain



Consultations Diététiques

Pour le territoire d'Aurillac:

Marie VIGIER

Consultations au sein du cabinet libéral de l'intervenante : 14, avenue des Pupilles de la Nation 15000 AURILLAC

Pour le territoire de St Flour:

Perrine LEGRAND

Consultations au sein du cabinet libéral de l'intervenante

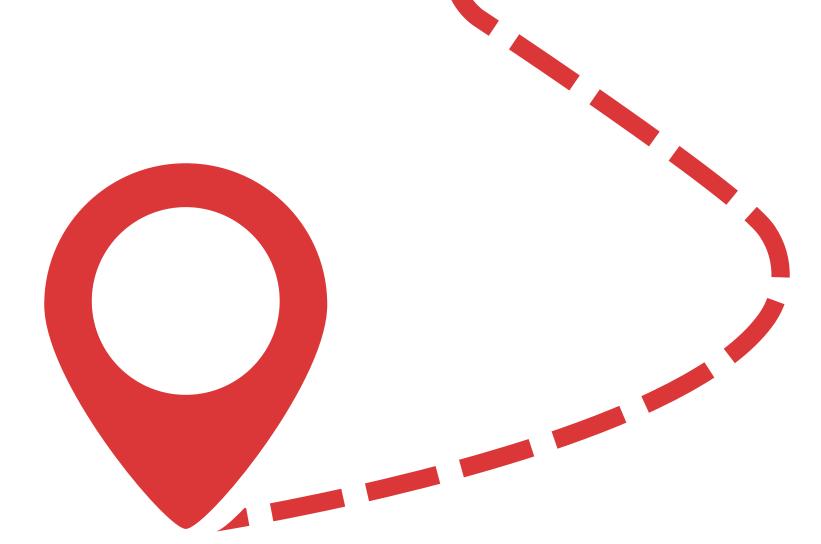
- Murat: MSD 15300 Murat
- Saint Flour: 1 rue Marcellin Boudet 15100 Saint Flour

Pour les territoires de Mauriac - Riom es Montagne :

Florence DUPUY

Consultations au sein du cabinet libéral de l'intervenant :

- Mauriac: MSD- 15200 Mauriac
- Riom es Montagne: 15400 Riom es Montagne

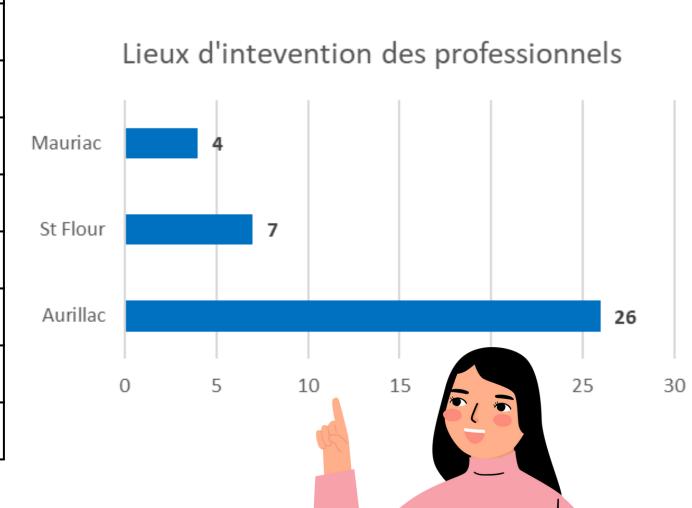




Les professionnels de pratiques alternatives complémentaires

Naturopathes	3
Relaxologue	1
Yogathérapeutes	3
Conseillère en image	1
Hypnothérapeutes	4
Sonothérapeute	1
Coach sportif	1
Ayurvédique	1
Sophrologues	5
Ludothérapeute	1

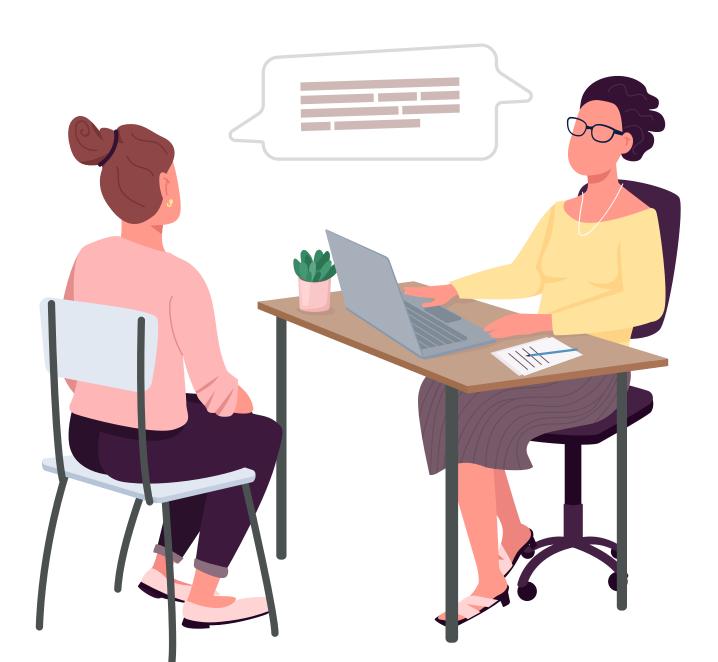
2
1
3
1
1
2
1
1
2
1



L'orientation vers les professionnels de pratiques alternatives complémentaires est réalisée par la référente de parcours



Proposition:



5 consultations sont proposées avec des psychologues, diététiciennes et socio esthéticiennes afin de permettre aux participants de traiter de leurs difficultés annexes à la recherche d'emploi tel que la mobilité.

1 consultation ostéopathique renouvelable une fois pour débloquer une situation de difficulté corporelle ponctuelle.





Démarches

Procédure d'accompagnement

A faire:

• Signature du bénéficiaire lors du 1er entretien

• Remplir pour chaque consultation la date

• Les séances doivent toujours être d'une durée d'1 heure

• Faire signer le bénéficiaire

Signer

- Remplir le bilan de fin de prise en charge
- Faire signer le bénéficiaire
- Dater & Signer



L'objectif est de rélaiser le parcours dans les 6 mois suite au RDV préalable



AFAPCA Centure de Ressources et d'Ingénérie

FICHE DE SUIVI DISPOSITIF RESPIR

	-
П	RESPIR
μ	RESPIR

Nom, prénom :	Date et Lieu de naissance :
Adresse:	
Orienté par :	Structure :
Admis	
□ Non-admis	Motif: Préconisation:
sein du dispositif et atteste être informé(e) que les inform référencés et traitées par l'AFAPCA dans le cadre d'un	certifie vouloir m'engager dans une démarche de travail personnel au nations recueillies dans ce formulaire sont collectées par les prescripteurs accompagnement socio professionnel. Elles sont conservées pendant une s organismes et/ou aux autorités publiques dans le cadre de dispositions
Conformément à la loi « Informatique et Liberté », vous po en contactant le délégué à la protection des données à l'ad	uvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition resse suivante : donneespersonnelles@afapca.fr
l'atteste avoir été informé que l'opération à laquelle je par Européen	ticipe bénéficie d'un soutien de l'Union Européenne au titre du Fonds Socia
□ Consultation psychologique : 1 à 5 séances non renouve □ Consultation Ostéopathique : 2 séances non renouvelab □ Consultation diététique : 1 à 5 séances non renouvelab □ Consultation socio esthétique : 1 à 5 séances non renouvelab □ Consultation socio esthétique : 1 à 5 séances non renouvelab □ Consultation socio esthétique : 1 à 5 séances non renouvelab □ Consultation socio esthétique : 1 à 5 séances non renouvelab □ Consultation socio esthétique : 1 à 5 séances non renouvelab □ Consultation socio esthétique : 1 à 5 séances non renouvelab □ Consultation socio esthétique : 1 à 5 séances non renouvelab □ Consultation socio esthétique : 1 à 5 séances non renouvelab □ Consultation diététique : 1 à 5 séances non renouvelab □ Consultation diététique : 1 à 5 séances non renouvelab □ Consultation socio esthétique : 1 à 5 séances non renouvel	oles renouvelables es Nom de la pratique choisie :
Heure de début :Heure de fin Signature du Bénéficiaire	Signature et cachet de l'AFAPCA

ACCOMPAGNEMENT REALISE

Date des séances	Hor	raires	Signature(s) bénéficiaire	Signature(s)	
	Heure de début	Heure de fin		Professionnel.le	

BILAN DE LA PRISE EN CHARGE EU EGARD LA CONFIDENTIALITE

Points abordés :	Changements ob	servés :
Préconisations :	I	
☐ Fin de prise en charge ☐ Non poursuite des consu	Itations, motifs :	
Changement d'accompagnement et de pratique alternative a	avant la fin des 5 premières s	séances
Demande de dérogation pour prolonger l'accompagnement d	dans la pratique alternative	
Nombre de séances suggérées :	□ 5	
Changement d'accompagnement et de pratique après la fin	des 5 premières séances	
Fait à, le		
Signature du Bénéficiaire Signature	de l'intervenant	Signature et cachet de l'AFAPCA

Dispositif RESPIR - AFAPCA - 10 Place du Champ de Foire - 15000 Aurillac Tél.: 04 71 43 07 20 - courriel: impact-cantal@afapca.fr









Prescripteur:

- ► Remplir la prescription numérique
- ► Mail d'accusé de reception

Si non validation L'AFAPCA informe le prescripteur

AFAPCA

- ► Réceptionne de la fiche de prescription
- ▶ Vérifie les pièces justificatives
- ► Pour les psychologues,
 Ostéopathes, Diététiciennes et
 Socio Esthéticiennes transmission
 de la fiche de prescription à
 chaque professionnel
- ► Pour les pratiques alternatives, RDV de positionnement avec la référente de parcours

Professionnel intervenant:

- ▶ Pour les psychologues, Ostéopathes, Diététiciennes et Socio Esthéticiennes, le professionnel fixe un rendez vous dans un délai d'un mois après réception de la fiche de prescription, le bénéficiaire
- ► Pour les pratiques alternatives, le bénéficiaire prend contact avec le professionnel qui est informé
- A chaque séance ou consultation, signature de la feuille d'émargement

En cas d'absence l'AFAPCA est informé

AFAPCA

- ► Contacte chaque professionnel tous les mois pour savoir si les bénéficiaires se sont présentés au 1^{ier} rdv
- ➤ Point de coordination avec le Service Emploi Insertion tous les mois
- ► Mise à jour du tableau des participants

Professionnel intervenant:

- ► Si fin d'accompagnement
- Transmission de la fiche de suivi intégralement remplie.
- Pour les pratiques alternatives, RDV de bilan avec préconisations (dérogation envisageable) réalisé avec la référente de parcours

Bilan et réorientation vers du droit commun possible

Professionnel intervenant:

► Si besoin

Un changement
d'intervenant de pratiques
alternatives peut être mis
en place en cours
d'accompagnement

- ► Si abandon
- Transmission de la fiche de suivi
- Le prescripteur est informé par l'AFAPCA





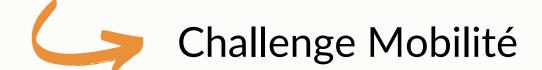
Présentation de la plateforme

Accompagnement à la mobilité

2 objectifs:







Proposer aux bénéficiaires orientés par un prescripteur un "accompagnement"



Accompagnement individualisé «Savoir Bouger» & «Pouvoir Bouger post Bilan Mobilité



Ingénierie de financement pour « Réparation, Achat & location de véhicule »











Sur le territoire du Cantal, c'est en 2015 que, dans le cadre de son Programme départemental d'insertion et de son Pacte territorial pour l'Insertion, le Conseil départemental a identifié la mobilité comme axe prioritaire.

En 2016, accompagnés par un cabinet spécialisé, de nombreux partenaires ont étudié l'opportunité et la faisabilité d'une plateforme de mobilité à l'échelle du département. Les divers travaux et rencontres en ont confirmé la pertinence et l'utilité pour l'ensemble du Département.

Le Département du Cantal connaît un relatif faible taux de chômage (3.9% de demandeur d'emploi de catégorie A au deuxième trimestre 2022). Le vivier de main d'œuvre pour les entreprises locales apparaît donc réduit, avec des personnes pour la plupart très éloignées de l'emploi cumulant diverses difficultés.

Pour être efficace, il est nécessaire d'intégrer les composantes périphériques au frein à l'emploi de nos publics tel que la mobilité et d'intervenir sur l'écart mesurable avec l'offre accessible sur notre zone géographique.

C'est pourquoi, la plateforme de mobilité Cantal'Mouv portée par l'AFAPCA a été créée en 2018

29%
de personnes ont déjà renoncé à des déplacements par peur de se perdre ²

22%

par incapacité à générer un itinéraire ou à se repérer parmi les solutions existantes ²



Chiffres cléfs



51%

de Français déclarent avoir des difficultés à se déplacer ¹ millions

6 à 8 millions

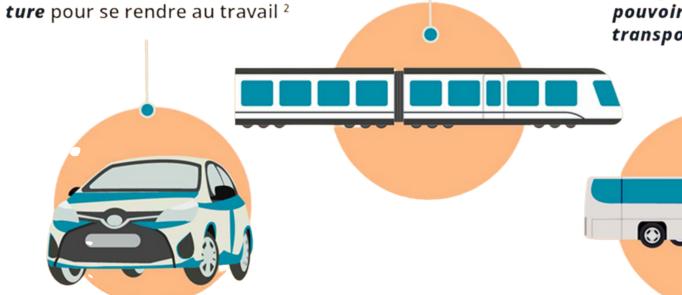
d'entre eux sont considérés comme des «précaires» à la mobilité parce que des problèmes économiques, sociaux, de santé ou d'accessibilité pénalisent leurs déplacements quotidiens1

55%

des Français estiment *ne pas avoir* le choix en matière de moyens de transports ²

51%

des Français affirment ne pas pouvoir accéder à des transports collectifs 2



1 Étude « La mobilité et l'accès des Français aux services de la vie quotidienne », enquête ELABE-LMI réalisée en mai 2018 RACCHOUM, barometremobilites-quotidien.org, Ecov, ELABE, Insee, mobilites-inclusive.com, Mobicoop, Region France, SNC

de la population déclare ne pas avoir le choix de son mode de transport

contre 25% dans les métropoles³

Dans les communes rurales de la population déclare ne pas avoir accès à des transports en commun

contre 12% dans les centres-villes³

des Français déclarent avoir déjà abandonné un emploi ou une formation faute de moyens pour se déplacer 1

Ce taux monte à 54% pour les personnes vivant dans un foyer avec moins de 1 000 €

par mois²





25% DU REVENU

c'est la part du budget consacré à la mobilité chez les populations vulnérables3



permis pour des raisons financières 4

1 - tude «Mobilité et emploi», enquête ELABE - LMI réalisée en décembre 2016

2 Ltude « La mobilité et l'accès des Français aux services de la vie quotidienne », enquête ELABE-LMI réalisée en mai 2018

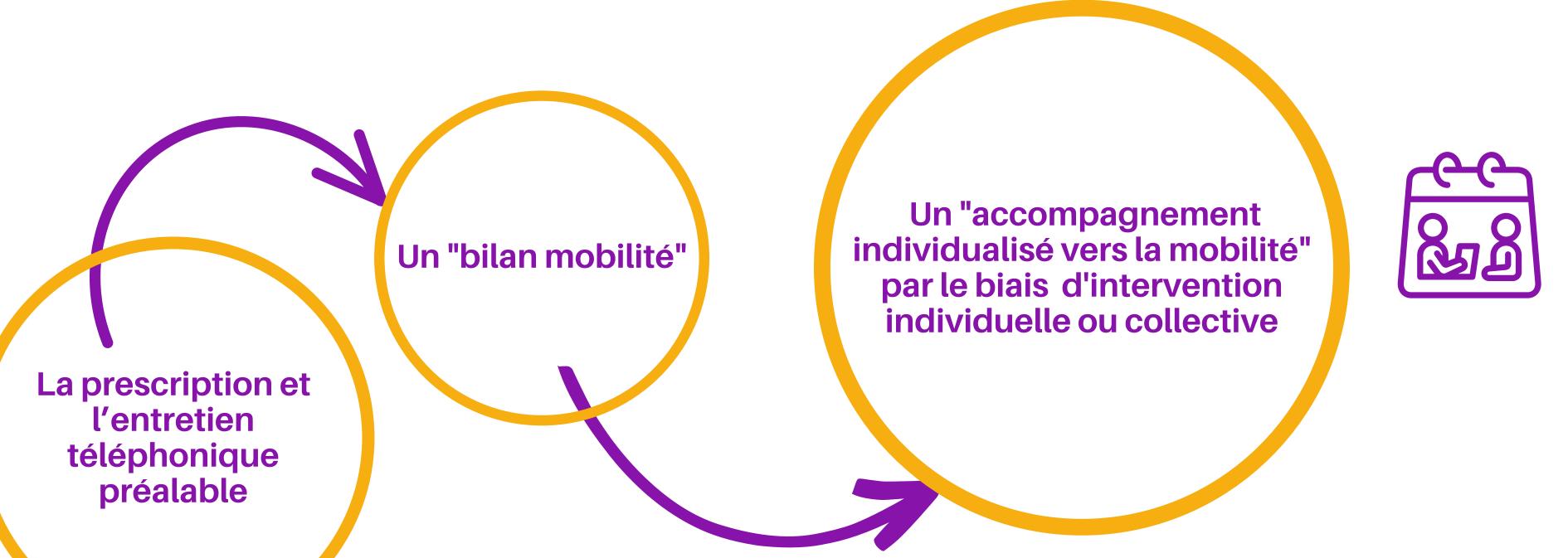
4 Étude OpinionWay pour Osactu/Point

3 Observatoire des inégalités, Jean-Pierre Orfeuil



Présentation du dispositif et de l'accompagnement

En tant que porteur de projet, l'AFAPCA met en œuvre un parcours d'accompagnement à la mobilité sur le territoire du Cantal permettant l'accès à une mobilité autonome et durable pour un public éloigné de l'emploi sur l'ensemble du département.





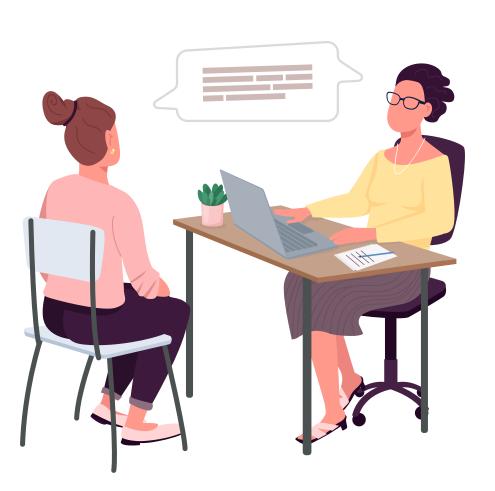
Présentation du dispositif

Le public

Le dispositif développe ses actions en direction de publics en fragilité économique, en démarche d'insertion professionnelle avec des problématiques de mobilité, de déplacement, sur prescription des professionnels de l'insertion sociale à savoir :

- De demandeurs d'emploi
- De personnes intégrées en structure d'insertion par l'activité économique
- De personnes sans emploi bénéficiaires du RSA
- De bénéficiaires de minima sociaux
- De jeunes suivis par la mission locale
- De personnes reconnues travailleurs handicapées suivies par CAP Emploi

Concernant les bénéficiaires qui ont un handicap du type déficience auditive et/ou de langage et/ou visuelle, ils doivent être accompagnés soit de leurs référents pour faire l'interface si nécessaire, soit d'un traducteur/interprète, soit d'un signeur en Langue des Signes Française.





Démarches

En fonction des résultats de l'entretien préalable, orientation ou non vers le Bilan Mobilité

Le prescripteur est informé de la décision prise.

> Si le projet est conforme, l'AFAPCA prend contact avec le bénéficiaire pour fixer une rencontre afin de réaliser un Bilan Mobilité.

Signature d'une feuille d'émargement à chaque rencontre



Le contrat d'engagement est signé lors du 1er entretien et le plan d'action préconisé lors de la restitution du bilan mobilité, ainsi le bénéficiaire et le référent de parcours valideront ensemble le parcours mobilité



En cas d'incapacité du participant à engager un bilan mobilité, le parcours est classé en « non abouti » à l'issue de 2 appels au participant et 1 mail sans réponse.

L'AFAPCA informe le financeur et le prescripteur. Aucune prise en charge.











CONTRAT D'ENGAGEMENT RECIPROQUE

Entre les parties

CANTAL'MOUV

AFAPCA - 10 Place du Champ de Foire - 15000 Aurillac

ጼ

Nom, Prénom : Adresse : N° de tél :

CONTRACTUALISATION DES OBJECTIFS

Offre: Parcours d'accompagnement à la mobilité

Objectif général du parcours : Devenir mobile pour faciliter mon insertion socio-professionnelle

□ Savoir Bouger : □ Améliorer sa connaissance du territoire et des transports □ Organiser ses déplacements □ Utiliser les outils numériques en lien avec la mobilité □ Pouvoir Bouger : □ Acquérir des connaissances en code de la route □ Acquérir des connaissances en conduite permis B / AM	Remarque / Précision
□ Organiser et sécuriser le projet mobilité : □ Projet Permis □ Projet Achat véhicule □ Projet Réparation véhicule	
□ Projet Permis	

ENGAGEMENTS DE PARTIES

Par le présent contrat,

L'AFAPCA, par l'intermédiaire de la plateforme de mobilité CANTAL'MOUV, s'engage à mettre en œuvre toutes les conditions nécessaires au succès de votre parcours prévu dans le présent contrat.

TOUS FINANCEMENTS D'ACTIONS DANS LE CADRE D'UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITE SONT SOUS RESERVE DE VALIDATION DES FINANCEURS ET FERONT L'OBJET D'UN CONTRAT DE FINANCEMENT.

De même, l'association pourra annuler certaines actions si le nombre de participants est insuffisant ou en cas de force majeure.

En cas de difficultés manifestes constatées par l'équipe pédagogique dans la réussite de votre formation (Manque de progression sur les modules d'apprentissages, problème de santé, difficultés financières, déménagement, etc...), l'association proposera au participant des solutions alternatives de mobilité adaptées à la situation dans la mesure du possible.



CANTAL'MOUV – Plateforme Mobilité – courriel : contact@cantalmouv.fr AFAPCA – 10 Place du Champ de Foire – 15000 Aurillac - Tél. : 04 71 43 07 20



SIRET: 397 733 015 000 85 - APE: 8899B - N° Agrément: 83150296115



Le bilan mobilité

Le prestation se réalise en deux temps :



Evaluation de la pertinence du projet et des capacités, atouts et freins.

Collecte des informations suivantes lors de la 1ère rencontre avec le bénéficiaire :

- Situation administrative & Situation personnelle
- Environnement & Pratique de déplacements actuels
- Expérience professionnelle
- Capacités de base
- Santé physique et psychologique
- Situation financière
- Situation Permis
- Réparation véhicule
- Achat véhicule

Bilan d'évaluation

Numéro dossier : 2020-00213 Orientation : Plateforme mobilité

Référent(s): Martine LINARD

Début du parcours : 01/10/2020 Date d'évaluation : 20/10/2020

Bénéficiaire

Prescripteur

ANAMNESE

Mr a bénéficié de la prestation de Pôle emploi En route vers l'entreprise. Il a obtenu son permis de conduire. Son projet est désormais de s'orienter vers les métiers de l'aide à la personne. Il va suivre une formation d'ASH et travailler les week ends dans une maison de retraite. Il recherche des financements pour l'achat d'un véhicule de façon à améliorer sa mobilité et élargir sa recherche d'emploi

DIAGNOSTIC

Situation administrative

Freins Atouts

Inscrit à Pôle Emploi Pièce d'identité valide En formation 'Agent de service hospitalier' au GRETA jusqu'au 27/01/2021

Inscrit au Pôle emploi et indemnisé jusqu'au 9/11/2020

Situation personnelle

Freins

Atouts

Autonomie Accès et maîtrise Internet Célibataire, 50 ans
Ancien compagnon d'Emmaüs
Locataire (le propriétaire est un
particulier)
Accès internet sur ordinateur



Le bilan mobilité



Proposition de plan d'action et restitution

L'ensemble des données collectées lors du premier temps permet au conseiller mobilité de proposer au bénéficiaire un plan d'action.

Ce plan détermine les conditions de faisabilité du projet sur les volets :

- Administratif & social: si nécessaire, démarches préalables ou concomitantes à réaliser
- De l'apprentissage : préconisation auto-école marchande et/ou auto-école avec pédagogies adaptées, nombre d'heures de conduite à prévoir, durée prévisible du parcours, ...
- Financier : solutions possibles de financement du permis au regard du besoin évalué, éventuellement mobilisation d'une aide financière, faisabilité financière à court, moyen ou long terme
- De l'accompagnement: nécessité ou non d'un accompagnement durant le parcours, le cas échéant, accompagnement vers une solution alternative au permis

L'évaluation et la proposition de plan d'action sont restituées au bénéficiaire dans le cadre d'un document type « bilan de Mobilité ».



La prestation "Savoir Bouger"

Objectifs

- Acquérir une autonomie en matière de mobilité dans le quotidien.
- Faciliter l'accès au réseau existant.
- Apprendre à se déplacer.
- Recueillir des informations pour « bouger » autrement par le bénéficiaire.



La prestation se réalise en deux temps :

Ateliers collectifs

- Lister les moyens de transports.
- Apprendre à lire les panneaux, les cartes et plans de villes.
- Informer sur les TAD, le covoiturage, l'auto partage...

Accompagnement individuel

- Se déplacer en ville et handicape.
- Mise en pratique en prenant le bus, le train, les navettes gratuites...
- Recueil des ressentis du bénéficiaire après la pratique (stress, inquiétude,...).

Réorientations possibles:

FLE - Dispositif RESPIR



La prestation "Pouvoir Bouger"

Objectif

Favoriser le déplacement des bénéficiaires de manière autonome pour :

- Accéder à l'emploi

- Accéder à l'intérim
- Accéder à un entretien d'embauche
- Accéder à la formation

3 possibilités d'accompagnement :

Le permis B: code et/ou conduite



- Recherche de financement et mise en relation entre le bénéficiaire et l'auto-école pour l'inscription.
- O Points réguliers sur l'avancement du parcours engagé avec l'auto-école solidaire ou commerciale
- Médiation si nécessaire avec l'auto-école.

Prestation Auto Ecole Solidaire

- L'accès à l'atelier Prépa Code et/ou
- L'accès à l'atelier Intégra Code et/ou
- L'accès à l'atelier Intégra Mob et/ou
- L'accès à l'atelier Code renforcé et/ou
- L'accès à l'examen du code et/ou
- L'accès à des heures de conduite en Boite manuelle & Boite automatique

La réparation et/ou l'achat de véhicule

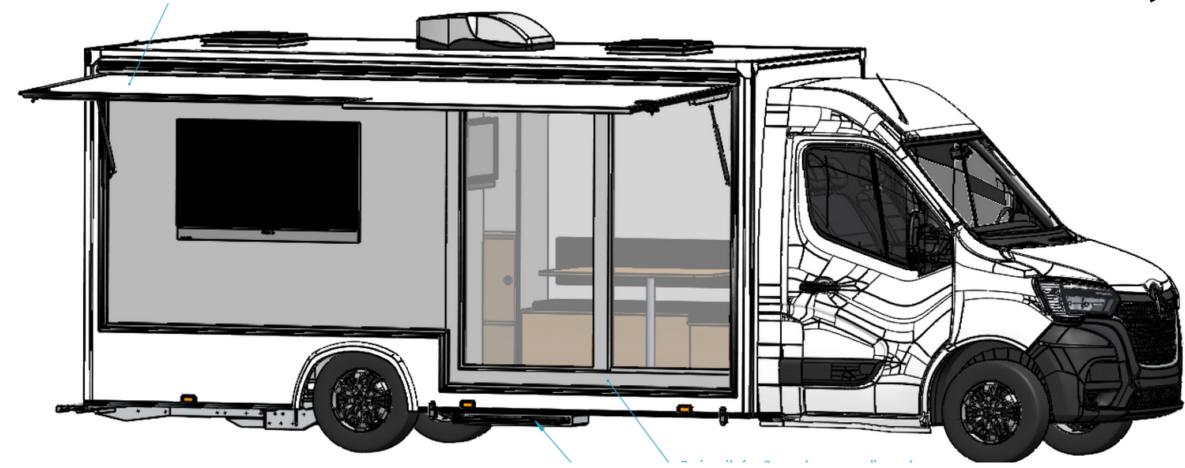
- Ingénierie de financement pour « Réparation, et Achat
 » de véhicule via le garage solidaire ou les garages commerciaux
- Contacter des partenaires (Parcours confiance. CREASOL, association caritative...) & aide à la rédaction du dossier.

La location



Réorientation vers le garage solidaire du Cantal

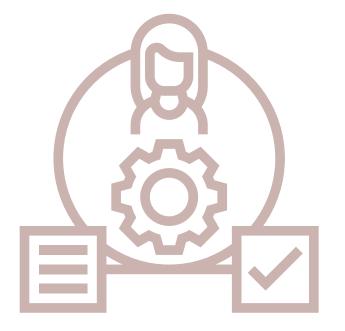




L'auto-école solidaire nomade, se déplace pour:

- Rendre accessible à l'échelle du département (Saint Flour, Mauriac, Massiac, Murat, Ydes, Riom es Montagne...), des dispositifs actuellement mis en place uniquement sur le bassin de vie d'Aurillac tel que des ateliers de code renforcé.
- Rendre le code de la route accessible à tous pour faciliter la mobilité et l'accès à l'emploi.





<u>L'accompagnement a pour objectif :</u>

Pour les associations et les collectivités





cofinancer des formations pour les salariés

Pour les structures d'insertion





































Notre méthode

DIAGNOSTIC SOCIO PROFESSIONEL

Prescription

(Pôle-Emploi, mission locale, Cap Emploi, CIDFF, ACI, Assistante sociale du Conseil départemental...

Diagnostic Socio Professionnel

Evaluation et

 \rightarrow Restitution et préconisation de parcours auprès du bénéficiaire et de

■Passation en individuel

■Correction en collectif

• 6rille

•Entretien
individuel

•Entretien avec le

référent

d'évaluation

Capacités à suivre une formation

Évaluation des connaissances de bases: - français,

- mathématiques, - informatique,

- respect des consignes

Définition du projet d'insertion

Identification des compétences utiles et transférables Identification des motivations, des intérêts et valeurs professionnelles Identification des freins

■Test des intérêts pro

> Entretien individuel

> > Préconisation :

Restitution

tripartite

AFAPCA,

bénéficiaire, référent

- Parcours préparatoire à la qualification

- Parcours d'adaptation à l'emploi

Parcours inclusion sociale

Capacité d'autonomie

Evaluation des Techniques et Recherches d'Emploi **Evaluation des** connaissances du marché de l'emploi Capacité d'action sur son

Sensibilisation au marché de l'emploi

 Echange collectif

Simulation d'entretien

•Travail sur (V et lettre de motivation

> •Mise en pratique

validation du projet

son référent

Capacités à tenir un poste de travail

Evaluation des savoir faire (capacité d'adaptation au poste de travail) Evaluation des savoirs être

projet



Accompagnement vers et dans l'emploi

Mission de facilitation des Clauses Sociales



Facilitatrice 3 des clauses sociales

La facilitatrice a un rôle d'intermédiation entre les donneurs d'ordres, les entreprises et les partenaires de l'emploi:

- ·sensibilisant les élus (repérage des marchés, des lots, choix des procédures et des secteurs d'activités, calcul des heures, rédaction du marché...)
- •accompagnant les entreprises dans la réalisation des heures d'insertion (choix des modalités d'exécution, aide au recrutement, suivi des salariés...)
- ·centralisant les échanges avec les partenaires de l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap emploi, Structures d'insertion par l'activité économique, Agences intérims) et les demandeurs d'emplois

Donneur d'ordre

Définit l'objectif d'insertion dans ses marchés

insertion

oriente, forme, professionnalise, recrute des personnes éligibles aux

Entreprise attributaire

exécute le marché en remplissant ses obligations d'heures d'insertion







clauses sociales

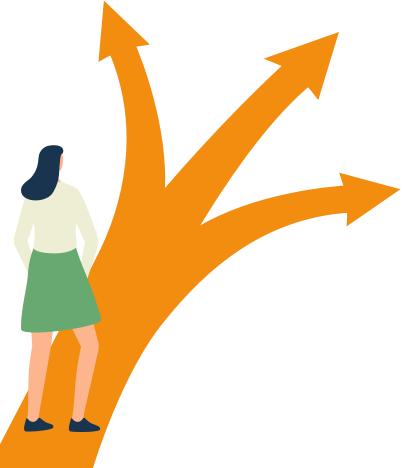


Accompagnement vers et dans l'emploi

Mission de facilitation des Clauses Sociales

L'accompagnement des Donneurs d'Ordre

- Information sur la démarche des clauses sociales
- Recensement des projets susceptibles d'être clausés
- Modalités de partenariat
- Calibrage et proposition de rédaction de la clause
- Contrôle de l'exécution, rédaction et transmission des bilans



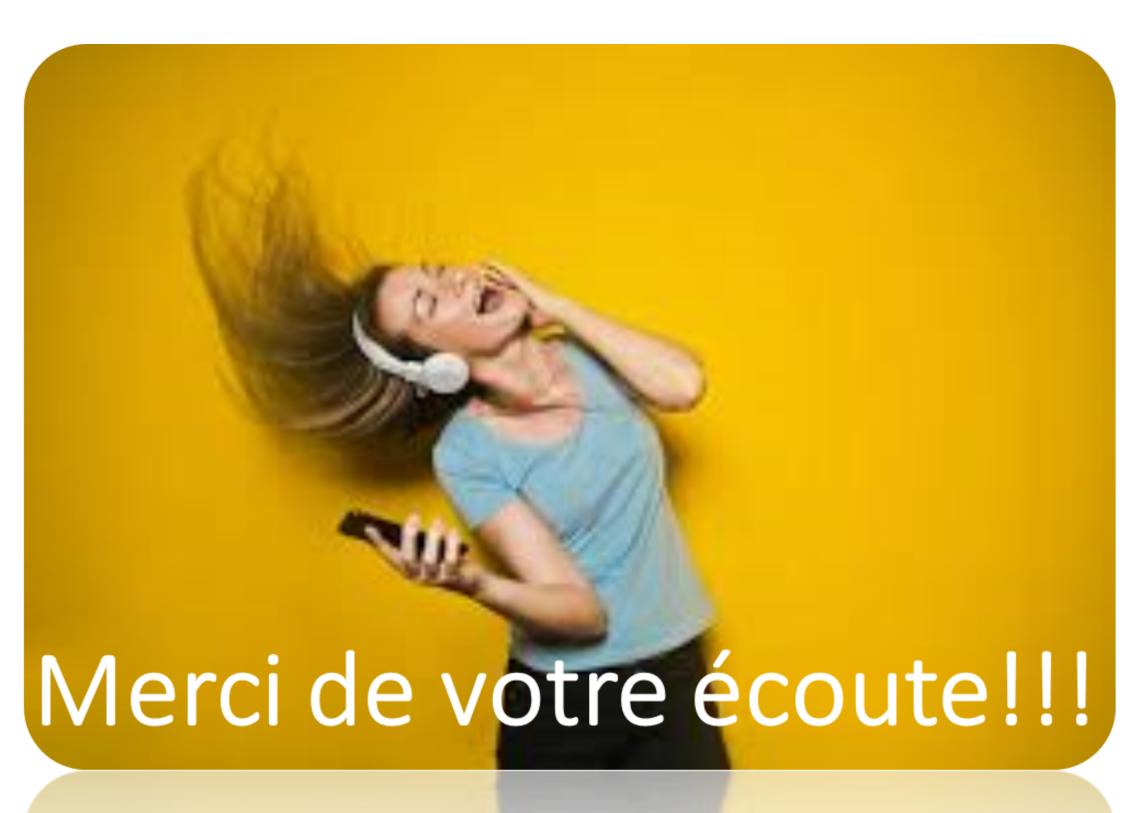


L'accompagnement des entreprises

- Possibilité pour les entreprises de solliciter la mission de facilitation des clauses sociales dès la phase de consultation(coordonnées dans CCAP)
- Prise de contact de la Facilitatrice avec les entreprises dès l'attribution des marchés
- Rencontre physique des responsables lorsque l'entreprise le souhaite où qu'elle a besoin d'informations
- Définition du besoin de recrutement avec l'entreprise attributaire et des modalités: Mise à Disposition; Contrat CDD, CDI, Apprentissage, Interim...
- Sollicitation par la facilitatrice de l'ensemble des partenaires "emploi" de la clause sociale (SPE, PLIE, SIAE), par l'envoi d'un email définissant les critères de recrutement attendus.
- Mise en place d'opérations de recrutement à, la demande des entreprises
- Validation par la facilitatrice de l'éligibilité du/de la candidat(e) retenu(e).
- Rencontre des Agences intérim à leur demande pour information sur la démarche









ANNEXES les outils internes de la plateforme de mobilité





Présentation de la solution

L'Auto Ecole Solidaire

PRÉ-REQUIS

- Avoir effectué le Bilan Mobilité
- L'évaluation des heures de conduite est supérieure à 40 heures en boite manuelle et 26 heures en boîte automatique ou rencontrant des difficultés d'apprentissage spécifiques (cognitives, linguistiques...) nécessitant un accompagnement au code > à 6 mois
 Entrée sur l'auto école solidaire

validée par la commission mobilité

PRESTATIONS:

Prestation Atelier « Prépa Code »
Prestation Atelier « Intégra Code »
Prestation Atelier « Code renforcé »
Accompagnement « Parcours
Conduite »
Boite manuelle
Boite automatique

Formation permettant la levée du code restrictif 78 pour les permis passés sur véhicules à boite de vitesse automatique

OBJECTIFS:

Accompagnement renforcé des bénéficiaires orientés afin de :

• de permettre une présentation à l'Examen Théorique Général sous 6 mois après dépôt du dossier NEPH à l'enregistrement. Suivi renforcé / coaching du bénéficiaire durant le parcours • de suivre le parcours conduite du bénéficiaire et renseigner les informations de sortie







Atelier Prépa Code

Objectifs:

PERMETTRE À CHAQUE BÉNÉFICIAIRE DE PRENDRE LE TEMPS NÉCESSAIRE AFIN DE BIEN COMPRENDRE LES QUESTIONS POSÉES AU CODE.

AVOIR UN ESPACE
RASSURANT POUR QUE CHAQUE
BÉNÉFICIAIRE SOIT EN CONFIANCE
POUR ÉVOQUER LEURS DIFFICULTÉS
D'APPRENTISSAGE

ADAPTER AU PLUS
PRÈS DES BESOINS
D'APPRENTISSAGE DU
CODE À CHAQUE
BÉNÉFICIAIRE.

PRÉSENTER LE CODE DE LA ROUTE PERMIS B

Cours Collectifs:

2H30/JOUR
2FOIS/SEMAINE
30 SEMAINES
SESSION DE 150 H

SESSION DE CODES, MISE EN PRATIQUE

REPRENDRE UNE À UNE
LES QUESTIONS, PRENDRE
LE TEMPS AFIN DE
COMPRENDRE LES ENJEUX

CRÉER UN
CLIMAT DE
CONFIANCE



Atelier Code Renforcé

Objectifs:

DÉVELOPPER LES
PRÉREQUIS À L'OBTENTION
DU CODE.

RÉALISER DES SÉRIES DE CODE

AVEC CORRECTION ET

EXPLICATIONS

ADAPTER AU PLUS
PRÈS DES BESOINS
D'APPRENTISSAGE DU
CODE À CHAQUE
BÉNÉFICIAIRE.



PRÉSENTER LE CODE DE LA ROUTE PERMIS B **Cours Collectifs:** 2H30/JOUR 2 FOIS/SEMAINE 6 MOIS MAXIMUM 4 ATELIERS 1 - COMPRENDRE LES THÉMATIQUES ATTENDUS & APPRENDRE A UTILISER LES OUTILS 2 - COMPRENDRE LES DIFFICULTÉS RÉCURRENTES, 3 - PRÉSENTER LES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS DU VÉHICULE 4 - SORTIE EN VÉHICULE POUR FAVORISER LES EXPLICATIONS DU CODE DANS SON CONTEXTE



Atelier Intégra Code

Objectifs:

ADAPTER AU PLUS PRÈS DES BESOINS L'APPRENTISSAGE DU CODE À CHAQUE BÉNÉFICIAIRE.

PERMETTRE À CHAQUE BÉNÉFICIAIRE DE PRENDRE LE TEMPS NÉCESSAIRE AFIN D'ACCROITRE SON NIVEAU DE FRANCAIS EN LIEN AVEC LE CODE

AVOIR UN ESPACE RASSURANT POUR QUE CHAQUE BÉNÉFICIAIRE SOIT EN CONFIANCE POUR ÉVOQUER LEURS DIFFICULTÉS

D'APPRENTISSAGE

AMÉLIORER SES COMPÉTENCES **SOCIOLINGUISTIQUES POUR ENTRER EN FORMATION** CODE DE LA ROUTE

Cours Collectifs:

SESSION DE 200 H - FORMATION EN **PRÉSENTIEL** - AUTO FORMATION - EVALUATION DES ACQUIS SOCIOLINGUISTIQUES

RÉFÉRENTIEL REMC (RÉFÉRENTIEL D'ÉDUCATION POUR UNE MOBILITÉ **CITOYENNE**)

RÉFÉRENTIEL CECRL **CADRE EUROPÉEN** COMMUN DE RÉFÉRENCE LINGUISTIQUE).





Public:

ETRANGERS PRIMO ARRIVANTS DANS LE CADRE DU CIR OU DU CAI POSSÉDANT UN NIVEAU A2

5 MODULES CODE ET 13 FICHES DE COMPÉTENCES LANGAGIÈRES



Aides financières : **Atouts Permis** AIDE AU CODE DE LA **Objectifs:** ROUTE: 200 € MAXIMUM **Publics: OBTENTION ACCOMPAGNEMENT A** DU PERMIS B L'INGÉNIERIE FINANCIERE JEUNES INSCRITS À LA DU PARCOURS PERMIS B MISSION LOCALE EN AIDE À LA CONDUITE: (CODE ET/OU CONDUITE) PACEA ET QUI A FAIT 1 **500 € MAXIMUM** MISSION D'INTÉRIM DANS POUR - DE 40 H LES 2 DERNIERS MOIS AIDE À LA CONDUITE: **800 € MAXIMUM** POUR + DE 40 H SALARIÉS EN ETTI **ACCOMPAGNEMENT AVEC UNE** INDIVIDUALISÉ À LA ATTESTATION DE 20 % DE MOBILITÉ MISSION ACTUELLE **PARTICIPATION** INTÉRIMAIRE AVEC QF DE **OBLIGATOIRE POUR** 1 100 € LES INTÉRIMAIRES



Evaluation du permis B



L'ÉVALUATION SERA
RÉALISÉE EN
CONDUITE D'UN
VÉHICULE BOITE
AUTOMATIQUE OU
BOITE MANUELLE ET
LES INFORMATIONS
AFFÉRENTES SERONT
REPORTÉES SUR LE
SUPPORT "FICHE
D'ÉVALUATION"

DEROULE DE L'ÉVALUATION:

- 1.Prérequis en connaissance des règles du code de la route, questions sur l'expérience de conduite et connaissance du véhicule (10 minutes).
- 2. Conduite: (40 minutes) Compétences psychomotrices de l'élève: Inhibition, attention partagée, estimation, balayage visuel, adaptation, concentration, conscience des règles, mémoire visuelle à court-terme, prévention des risques, coordination motrice, largeur champ de vision, évaluation démarrage, arrêt, manipulation du volant et de la boite de vitesse.
- 3. Bilan : Partage du bilan de l'évaluation et explication de l'ensemble du questionnaire (10 minutes).

OBJECTIFS:

Permet de savoir quelles sont les connaissances et l'expérience que vous avez déjà acquises.

Permet de proposer une durée de la formationqui corresponde à votre profil et vos capacités

SONT EVALUÉS:

- Vos pré-requis en matièrede connaissance du véhicule.
- Vos expériences vécues en tant qu'usager.
 - Vos compétences psychomotrices.
 - Vos motivations.



Fonds de financement





D'INVESTISSEMENT

DANS LES COMPÉTENCES

PLAN

